



Département
de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le

ID : 085-218501096-20260518-2026MAIDEL29-DE



Date de la convocation : 12 mai 2026
Séance du Conseil Municipal : 18 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD - Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD – Patrick JADAUD (sauf aux délibérations 28 et 29) – Mathilde FRANGEUL – Gérard PUAU – Katia ROCARD (sauf aux délibérations 22 à 27) – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER- FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER (sauf aux délibérations 28 et 29) – Gaétan BRIEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Angélique BOISSELEAU – Benjamin BRÉLIVET (sauf à la délibération 28) – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf aux délibérations 28 et 29) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Martine FORGERIT (sauf à la délibération 34) – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET – Raphaël CHAGNOLEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34
27 à la délibération 28
28 à la délibération 29

Nombre de conseillers présents : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34
27 à la délibération 28
28 à la délibération 29

Nombre de conseillers votants : 33

32 aux délibérations 22 à 27, et 34
27 à la délibération 28
28 à la délibération 29

Secrétaire de séance : Pierrick THOMAS

29. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AUX CLUBS SPORTIFS – Rapporteur : Benjamin BRELIVET

Lors de sa séance du 7 mai 2026, la commission Attractivité et Rayonnement a examiné les demandes de subventions exceptionnelles. Elle propose d'allouer les sommes suivantes :

CYCLO TOURISME HERBRETAIS	<i>Rando au Pays des Alouettes</i>	1 250 €
NAK MUAY THAI GYM	<i>Gala annuel</i>	2 000 €
LES HERBIERS BILLARD ACADEMIE	<i>Championnat de France de billard Blackball</i>	2 000 €
VELO CLUB HERBRETAIS	<i>Organisation compétitions 2026</i>	1 000 €
LES HERBIERS VENDEE TRIATHLON	<i>Organisation Duathlon des Alouettes</i>	250 €
LES HERBIERS VENDEE BASKET	<i>Tournoi YOU</i>	500 €
REVEIL SPORTIF ARDELAY	<i>Tournois U11 – U13 et U13F</i>	500 €
LES HERBIERS TWIRLING ETOILE D'OR	<i>Championnat régional</i>	750 €
LES HERBIERS TWIRLING ETOILE D'OR	<i>Haut-Niveau 8 athlètes sur liste ministérielle de Haut-Niveau 2026 = 200€ / athlète</i>	1 600 €
LES ROULETTES HERBRETAISES	<i>Challenge France de Parafloorball</i>	500 €
LES HERBIERS PETANQUE	<i>Concours régional</i>	500 €
ABV LES HERBIERS	<i>Monte la maha</i>	250 €
TOTAL		11 100 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget principal 2026,

Vu les demandes de subvention émises par les associations sportives dans le cadre de leurs activités et manifestations,

Vu l'avis favorable de la commission Attractivité et Rayonnement du 7 mai 2026,

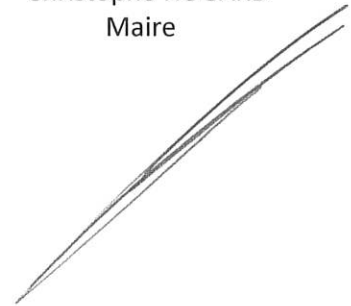
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve les subventions sus-désignées,
- autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à procéder aux mandatements correspondants,
- précise que les crédits nécessaires seront prélevés au compte 3273-65748 SUBEX du budget primitif 2026, au titre de l'enveloppe des subventions réservée aux sports.
- autorise Monsieur le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les conventions d'objectifs et de moyens ainsi que tout avenant éventuel avec les associations dès lors que le montant total des subventions dépasse la somme de 23 000 €.

Pierrick THOMAS
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 22 MAI 2026
Publié électroniquement le : 22 MAI 2026
Notifié le :